

Zeitschrift:	Revue historique vaudoise
Herausgeber:	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band:	15 (1907)
Heft:	6
Artikel:	Notes sur quelques maisons de la rue de Bourg et leurs propriétaires aux XVIIIe et XIXe siècles
Autor:	Charrière de Sévery, W.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-15310

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTES SUR QUELQUES MAISONS DE LA RUE DE BOURG

ET LEURS PROPRIÉTAIRES AUX XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES¹

(*Contribution à l'histoire du Vieux-Lausanne.*)

A l'aide de titres authentiques, que des circonstances fortuites nous ont permis d'examiner, et de nos propres souvenirs, nous voulons essayer d'enregistrer ci-après, en y ajoutant quelques détails, plus ou moins inédits, les mutations et changements qui se sont produits, depuis deux siècles, dans la possession des immeubles de la rue de Bourg, situés au midi; en présence de l'adaptation toujours plus intense au commerce et à l'industrie du quartier longtemps habité par une partie de la noblesse vaudoise, il peut, en effet, n'être pas sans intérêt pour les amis du passé de marquer certaines dates et de fixer des souvenirs que la génération présente aurait vite fait d'oublier. Laissant en dehors de nos investigations le côté nord de la rue, où florissaient autrefois plusieurs hôtelleries réputées, nous nous occuperons plus spécialement des demeures de l'aristocratie, lesquelles, comparées à celles d'autres villes suisses, étaient fort modestes comme la fortune elle-même de leurs occupants.

Si le lecteur veut bien nous suivre, nous commencerons notre promenade aux confins des rues de Bourg² et de St-Pierre, quartiers réunis en matière de juridiction criminelle et parfois un peu confondus dans la pratique, et nous nous arrêterons un instant aux constructions, hier encore propriété

¹ Communication faite à la Société d'histoire de la Suisse romande, le 10 avril 1907, revue et augmentée dès lors.

² Il est à remarquer que la rue de Bourg s'étendait autrefois jusqu'à la rue Caroline actuelle, et que la rue St-Pierre avait un parcours sinueux comprenant les Escaliers de la Cheneau-de-Bourg actuels et la partie méridionale de la rue de la Caroline.

de la Banque Cantonale Vaudoise, et qui attendent présentement une autre destination. Après avoir été longtemps possédées par la famille Vullyamoz, sous une autre forme, sans doute, elles étaient devenues, fin 1791, le partage de Benjamin Constant, le célèbre publiciste, qui les tenait de son père.

Nous lisons, en effet, dans l'intéressant volume *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis*, par Mlle Lucie Achard¹, les lignes suivantes, extraites d'une lettre que Rosalie écrivait, le 25 novembre 1791, à son frère Charles, dit le Chinois :
« C'est dans ce temps-là que se termina bien cruellement » l'affaire de mon oncle. Le Conseil de guerre le cassa de » tous ses emplois et le condamna à des frais énormes². » Après avoir remis tous les biens qu'il avait dans notre » pays³ à ses créanciers, il s'en est éloigné pour jamais et a » acheté en France, près de Dôle, une petite campagne, où » il vit. Il a remis la *Chablière* et la maison de la rue de Bourg » à son fils pour le bien de sa mère⁴; le *Désert*, *Valom-* » *breuse*, etc., ont été vendus à l'enchère. Benjamin est avec » nous depuis le mois de septembre, etc. »

Enclin à la prodigalité et, comme son père, peu sympathique au gouvernement bernois, Benjamin Constant se hâta de réaliser ses immeubles du haut de Bourg et les vendit, à une date qui n'est pas exactement déterminée, au sieur Abram Duplex, négociant, de Lutry. Son intermédiaire dans cette transaction paraît avoir été le sieur Miliquet, qu'il désigne à

¹ Genève, Ch. Eggimann, tome II, pages 118 et 119.

² M. Juste de Constant, père de Benjamin, colonel en Hollande, avait été victime d'intrigues militaires qui lui attirèrent la disgrâce du stathouder. Il fut complètement réhabilité quelques années plus tard.

³ Au nombre de ces biens était sûrement aussi une maison qu'il possédait près la porte de St-Laurent.

⁴ Henriette de Constant, née de Chandieu, était morte après deux ans de mariage. Benjamin, le prénom de son fils, lui avait été donné comme étant celui de son aïeul maternel Benjamin de Chandieu, maréchal de camp en France et colonel du régiment de Lausanne.

plusieurs reprises dans ses lettres comme son homme d'affaires¹. Toutefois Duplex ne demeura pas longtemps propriétaire de toute son acquisition, car, en 1797 déjà (acte reçu Dessel, notaire), il avait rétrocédé à Jean-Philippe Miliquet, curial de Lutry, *deux maisons, vis-à-vis l'une de l'autre, sis es rue de Bourg, précédées de noble Henri-Benjamin Constant.* L'une était *un grand bâtiment* avec jardin et terrasse, limité d'orient par les immeubles restant au vendeur Duplex; par les maisons et terrasses de M. César Constant d'occident et de vent, et par la cour dépendante de la maison de bize². Quant à l'autre maison, qui est qualifiée de *petite* et qui donnait sur la rue de Bourg, ses limites étaient le *Logis du Cerf*³, à l'est, la maison Piot, à l'ouest, la rue de Bourg au nord et la susdite cour entre les deux maisons au midi. Cette vente eut lieu pour liv. 60,000 et le vendeur se réservait par la cour un droit de passage à perpétuité du côté de la rue pour la maison qu'il gardait. En 1800 Miliquet revendit au citoyen Matthieu Colin, propriétaire et cabaretier du *Cerf*, pour le prix de liv. 12,000, la petite maison qui le confinait à l'ouest (acte reçu Victor Secretan, notaire-juré); il est probable que Colin agrandit de la sorte son auberge.

C'est en 1853 que la Banque Cantonale Vaudoise acquit (acte reçu L. Chapuis, notaire) de Jean-Louis Miliquet, fils feu Jean-Philippe, pour une part, et de Fanny Blanchenay pour une autre part, les anciens immeubles de Constant, à l'exception, comme il a été dit, de la petite maison sur la rue que Miliquet père avait revendue au citoyen Colin, aubergiste.

¹ *Lettres de Benj. Constant à sa famille (1775-1830)* précédées d'une introduction par Jean-Hudry Menos, Paris, Albert Savine, éditeur, 1888.

² L'acquéreur Miliquet avait déjà un pied dans la place comme locataire et agissait en connaissance de cause.

³ Suivant une source dont nous n'avons pas retrouvé la provenance l'*Auberge du Cerf* aurait été incendiée en 1790.

Mlle Fanny Blanchenay était autorisée, dans cette affaire, par son frère, M. le conseiller d'Etat Blanchenay, et avait hérité l'objet de cette vente de sa parente Solier, d'où nous pouvons conclure que c'est à la famille de ce nom que Duplex avait transmis ce qu'il avait conservé des immeubles de Constant en 1797. Peut-être, nous n'avons pas pu le vérifier et cela importe peu, d'autres propriétaires intermédiaires s'étaient-ils succédé dans la maison Solier pendant ce demi-siècle. Le prix payé par la Banque Cantonale Vaudoise, représentée par son directeur, M. Marc Warnery, fut de fr. 137,500, pour les bâtiments, cour, jardin et terrasses, qu'elle recevait, et dans ce prix fr. 2,500 représentaient des vases de cave et autres meubles.

Il est aussi à remarquer que la maison limitrophe Barbaz-Mayor, ci-devant Mayor-Piot, ci-devant Louis Piot (le peintre), appartint au célèbre chirurgien Matthias Mayor, mort à Lausanne en 1847.

Avant de poursuivre notre route, nous devons dire quelques mots de l'auberge qui est aujourd'hui l'hôtel du Nord.

C'est en 1830 que nous trouvons le citoyen Jean-Christophe Reymond établi comme propriétaire de l'*Hôtel d'Angleterre*, comme on l'appelait alors, sans qu'il nous soit possible de dire si cette hôtellerie avait été exploitée sous ce nom par d'autres détenteurs que lui. Le nom de *Croix-Blanche*, que portait auparavant une auberge à cette place, ne figure nulle part dans les actes que nous avons consultés, et seul le nom de «Logis du Cerf» est mentionné à plusieurs reprises. Plus tard M. Bachoffner succéda à Reymond, mais, ayant fait de mauvaises affaires, il passa à l'hôtel Gibbon¹. Peu d'années plus tard, M. Victor Auberjonois acheta l'hôtel d'Angleterre, et le loua d'abord à M. Dürr, puis, de 1843 à 1859, à M. Frantz. En 1859 M. Engueli reprend à son tour l'hôtel d'Angleterre, et après lui avoir fait subir de grandes

¹ Sa table d'hôte était servie à 1 heure et à 4 heures.

transformations, le rouvre, en 1860, sous le nom d'*Hôtel du Nord*. C'est en 1892 que M. Engueli a vendu cet hôtel à M. Imseng.

On n'a point oublié que c'est à l'hôtel d'Angleterre que Sainte-Beuve séjourna en 1837-38, alors qu'il faisait à l'Académie son fameux cours sur *Port-Royal*. Sa bibliothèque était si considérable, assure-t-on, qu'il fallut la déballer dans la remise de l'hôtel.

Et puisque nous évoquons les souvenirs du passé, rappelons que c'est dans le maison Miliquet, chez M. le pasteur Ch. Scholl que le synode constituant de l'Eglise libre adopta définitivement sa constitution, le 12 mai 1847. Dans cette séance, trois jeunes pasteurs furent aussi consacrés.

Nous ne voulons pas quitter la propriété éphémère de B. Constant sans émettre le vœu que la ville de Lausanne consacre le souvenir de cet homme illustre, en donnant son nom à l'une des rues ou avenues qu'elle créera dans l'avenir. Quelques réserves, en effet, qu'on puisse faire sur lui, B. Constant est demeuré un des noms les plus en relief de France, et sa ville natale ne saurait rester indifférente à sa mémoire.

Avec l'immeuble G. Grellet (n° 25 actuel, 28 ancien), nous entrons plus avant dans la rue de Bourg; les ancêtres directs de M. Henri de Constant, qui vient de l'aliéner, l'ont possédé pendant quatre générations et avant eux il appartenait à une autre branche de la famille Constant, qui elle-même avait succédé aux de Loys dans leurs droits de propriétaires.

Il est notoire, en effet, que, en 1696, Isaac de Loys, assesseur baillival, possédait le n° 25 et que Jean-Philippe de Loys, seigneur de Cheseaux et bourgmestre de Lausanne, était propriétaire de la maison voisine (n° 26 actuel, 29 ancien). Le 8 mars 1726, Charles-Guillaume de Loys, assesseur baillival et professeur en droit en la Vénérable Académie, autorisé par son

père Isaac de Loys-de Bochat et par sa sœur Estienne-Susanne de Loys, vend le prédit immeuble à Samuel Constant, lieutenant-colonel en Hollande, pour le prix de dix mille francs, six louis d'or vieux de vins, etc. C'est ce Samuel de Constant, seigneur d'Hermenches et de Villars-Mendraz, qui, parvenu au grade de lieutenant-général d'infanterie, mourut en 1756, à Lausanne, où il s'était retiré et fut enseveli à la cathédrale.

Après lui sa maison passa à son fils, David-Louis de Constant d'Hermenches, un autre brillant officier (le bel Orosmane de Voltaire), qui servit en Hollande, puis en France, où il devint maréchal de camp, et décéda à Paris en 1785. Quelques années avant sa mort, le 5 mars 1772, il avait cédé à Jean-Augustin Constant de Rebecque, bannieret de Lausanne, son parent, pour le prix de trente mille francs de dix batz, l'immeuble dont il s'agit. Jean-Augustin Constant, allié de Loys de Villardin, transmit, nous l'avons vu, sa propriété à ses descendants. On remarquera la différence de prix appréciable qui caractérise ces deux marchés. Peut-être dans la première vente la modicité du prix est-elle imputable à des considérations de famille, peut-être, dans la deuxième, l'acquisition primitive avait-elle été augmentée par l'achat de jardins, terrasses ou même d'une maison située à la Cheneau-de-Bourg (sur l'emplacement des ateliers Bobaing), et qui, annexe de l'hôtel de la rue de Bourg, contenait remises, écuries et pressoir.

La lecture des actes donnant l'état des lieux pourrait seule élucider ces points d'une manière complète.

L'architecture de la maison de Constant est élégante et d'un bon style, et la façade sur la rue, agrémentée par les gargouilles de la toiture, présente des analogies avec celle de l'hôtel de Ville, de sorte qu'on peut se demander si un même architecte n'a pas eu à s'occuper des deux constructions. Elle était, naguère encore, pourvue d'un grand balcon

en fer ouvré, qui a dû être enlevé il y a quelques années pour cause de vétusté. Dans cette maison, comme dans toutes celles de la rue de Bourg, les salons étaient orientés sur la voie publique ; on n'ignore pas que le sentiment de la nature était peu développé autrefois et que nos ancêtres ne faisaient pas le même cas que nous de la vue du lac et des montagnes et leur préféraient le mouvement d'une rue animée. Au surplus, les enceintes fortifiées devaient être maintes fois un obstacle à l'orientation normale des édifices dont nous parlons.

En revanche, les écuries, remises, pressoirs et autres locaux auxquels on accédait par des portes cochères et des passages voûtés, comme il en existe encore quelques-uns aujourd'hui, occupaient des emplacements au midi. Des jardins et terrasses en gradins, plus ou moins spacieux, des corps de logis et des pavillons remplissaient l'espace libre entre les maisons et la muraille de ville qui longeait le chemin de Derrière-Bourg¹. Mentionnons que ce chemin avait vingt-deux pieds de largeur en 1789 et celui de Derrière-Etraz douze pieds seulement, alors que la grande route de Berne mesurait trente-six pieds². Il faut aussi constater que dans beaucoup des hôtels qui nous occupent, les règles de l'hygiène et de la sécurité étaient singulièrement méconnues, de là des maladies épidémiques et des incendies fréquents.

Attenant à la maison de Constant se trouve l'immeuble de Loys (le n° 26 actuel), construction simple et de bon goût, avec pignon sur la rue, qui a appartenu successivement à plusieurs branches de cette famille, la seule qui soit restée, depuis le XVII^e siècle, en possession constante de ses propriétés dans le quartier de Bourg. Au XVIII^e siècle, les frères

¹ Des jardins ou terrasses trouvaient cependant place entre la muraille et le chemin.

² Etat et toisage des différents chemins établis dans le territoire de Lausanne, dont le maintien et entretien est à la charge et aux frais de la noble seigneurie de la ville de Lausanne. (Fait et dressé en juillet 1789.)

Jean-Philippe et Charles-Louis Loys, seigneurs de Cheseaux, fils du banneret Paul-Etienne Loys, allié de Crousaz, qui, tous deux, ont bien mérité de la science et de l'astronomie plus spécialement, y vécurent.

En 1761 M. de Cheseaux (Ch. de Loys) loua un appartement avec jardin au *Cercle de la rue de Bourg*; ce club, après des vicissitudes diverses, a été dissous en 1824¹, mais depuis quelques années déjà il avait élu domicile rue du Chêne.

Plus récemment l'Eglise libre vaudoise, nouvellement formée, avait une salle de réunion à la maison de Loys, côté nord.

Il n'y a pas besoin d'être bien vieux pour se rappeler le superbe marronnier qui dominait la terrasse de Loys, attendu que sa disparition date du 16 juillet 1893. Jadis, certains soirs d'été, les dames de la rue de Bourg, qui avaient des maris ou des parents membres du Cercle susdit, étaient admises à venir entendre de la musique et manger des glaces sous son couvert. La même année 1893 a vu aussi disparaître la vieille fontaine, placée en face de la maison de Loys, rue de Bourg, où les habitants du quartier venaient s'approvisionner d'eau de table. La date de 1796 se lisait sur un des côtés de son vaste bassin.

L'hôtel familial des Polier confinait à celui des Loys. La famille Polier, qui possédait plusieurs maisons à la rue de Bourg, a fourni à notre pays et à notre cité quelques magistrats distingués, entr'autres le bourgmestre Antoine Polier de Saint-Germain et Henri Polier de Vernand, allié de Loys, préfet du Léman, etc.; rappelons aussi la chanoinesse de Polier qui rédigea un temps le *Journal de Lausanne* à la fin

¹ Nous l'avions cru; mais, depuis que ces lignes ont été écrites, une quittance de 1827, signée H. de Crousaz, nous est tombée sous la main qui constate que l'ancien *Cercle du Chêne* s'était prolongé sous le nom de *Cercle de la maison Valentin* (ancient de Crousaz) et que la cotisation annuelle était de 20 livres. Dès cette date de 1827, il ne nous est plus possible de retrouver traces de l'association.

du XVIII^e siècle. Le fils du préfet Polier (chambellan de l'ex-reine de Suède, née Frédérique de Bade, morte à Villamont en 1827) ne s'étant pas marié, l'immeuble de la rue de Bourg et le domaine de Vernand-dessous revinrent, lorsqu'il mourut, en 1833, à sa sœur Madame de Blonay. Les personnes un peu au courant des affaires communales n'ignoraient pas que les jardins et les vignes que MM. Godefroi de Polier et César de Constant possédaient *Derrière-Bourg*, furent, en 1823, moyennant quelques sacrifices pécuniaires consentis par la Ville et les propriétaires du quartier, et sous certaines conditions, convertis en promenade publique. La promenade se terminait à occident par la propriété Steiner (Beau-Séjour) où Bonaparte, I^{er} consul, passa trois jours en mai 1800. Sur les terrains au nord de cette maison historique fut bâti, en 1823 également, le *Casino*, démolî en 1891, après avoir rendu des services utiles autant que variés. Après le décès de Madame de Blonay, survenu en 1864, M. Fernand de Loys se rendit acquéreur de cette maison (sous n^os 27 et 28 actuels) qui touchait la sienne, dans l'intention de créer un passage public, avec magasins, entre la rue de Bourg et *Derrière-Bourg*, mais sa mort préma-turée fit échouer cet important projet.

Un groupe d'hommes entreprenants semble vouloir le reprendre sur un autre point de la rue et a acquis l'immeuble n^o 32 dans ce dessein.

Sur le mur de la cour de l'édifice qui nous occupe se voient encore les armoiries des Polier écartelées avec celles des de la Saumaize¹. Les premières avaient pour devise *Et Phœbi et Martis* et, si nous en croyons le Dictionnaire de Moreri, l'ordre de chevalerie du *Coq* fut institué au moyen âge en l'honneur des Polier qui avaient un coq dans

¹ Jean-Pierre Polier, seigneur de Bottens et bourgmestre de Lausanne (1655-1673), avait épousé Bénigne-Marie de la Saumaize, veuve de Sébastien de Praromand.

leurs armes. Un Polier avait, dit-on, sauvé la vie à un Dauphin de France dans une bataille du XIII^e siècle. La peinture et le dessin ont maintes fois reproduit la pittoresque arrière-cour de la maison Polier avec ses galeries de molasse aux moulures effritées par le temps. C'est là que la Société de lecture dite *Bibliothèque bleue*, qui a cessé d'exister en 1899, s'est longtemps abritée. M. Daniel-Alexandre Chavannes en fut le caissier et bien des Lausannois, parmi nos contemporains, ont connu Bénédict Blanchard, son dernier bibliothécaire.

Très nombreuse au XVIII^e siècle, puisque Jean-Jacques Polier de Bottens eut 22 enfants de sa femme née Salomé Quisard², la famille Polier s'est éteinte dans notre pays, mais elle est encore représentée en Allemagne.

L'immeuble sous n° 29 (ancien n° 31) appartient à la famille Larguier des Bancelles qui l'obtint par héritage de M. Le Blanc-du Roullet; celui-ci l'avait acheté en 1839 de M. Henri-George de Mestral de Saint-Saphorin. Au XVII^e siècle la maison Larguier avait appartenu à un Vullyamoz qui la vendit, en 1697, au Sr Desportes. L'immeuble passa ensuite aux familles Fesquet, Liotard-Fesquet, Bibaud-du Lignon, d'Aubonne, et finalement de Mestral (1783).

Le n° 30 actuel (ancien n° 32) soit la maison Robichon, fut possédée durant la seconde moitié du XVIII^e siècle par Henri de Crousaz, seigneur de Mézery, écuyer, qui paraît l'avoir hérité ou acquis du contrôleur Jean-Daniel de Crousaz, son oncle présumé, ou de la dame de Crissier (Louyse de Crousaz).

C'est chez M. et M^{me} de Crousaz que Gibbon séjournait en 1763 et se lia intimement avec John Holroyd, le futur lord Sheffield, qui fut ministre d'Etat.

« Après avoir goûté du luxe de l'Angleterre et de Paris, » écrit Gibbon dans son autobiographie, je ne serais pas « revenu avec satisfaction à la table sobre et peu délicate

² Dict. des Genevois et Vaudois distingués, par M. Albert de Montet.

» de Madame Pavillard, et son mari ne trouva pas mauvais
» que je me placasse comme pensionnaire dans la maison
» élégante de M. de Mézery, qui a droit à une petite place
» dans ces mémoires, comme n'ayant pas eu peut-être pen-
» dant vingt ans son semblable en Europe. La maison où
» nous logions était grande et commode, située dans la plus
» belle rue et ayant sur le derrière une superbe vue de la
« campagne et du lac. La table était servie avec propreté
» et abondance; les pensionnaires étaient choisis; nous
» étions libres d'inviter des hôtes à notre choix à un prix
» convenu; et en été le lieu de la scène changé était trans-
» porté à une charmante maison de campagne (le château
» de Mézery) à une lieue environ de Lausanne; etc. »

Suivant une tradition, Davel aurait logé au second étage de cette maison, côté lac, et y aurait été arrêté par le major Descombes dans la nuit fatale du 31 mars au 1^{er} avril 1723.

Mais revenons à des choses plus prosaïques et continuons l'historique de nos maisons.

Nous avons eu sous les yeux un acte d'acquis, du 8 mai 1705, par lequel Jean Loys, seigneur de Villardin, Orzens, etc., vend au sieur *Michel Masméjan*, bourgeois assoufferté de Lausanne¹ « une maison avec deux jardins dernier y contigus, se limitant jouxte la maison et jardin de Madame de Crissier² d'orient, les Ecuries et place du Logis du Lion d'or³ avec le Jardin de Monsieur le ministre Dugué d'occident, la Rue publique de bize et les murailles de Ville du vent, et a été faite la présente vendition pour et moyennant la somme de seize cent huitante une livres, treize sols, le tout délivré en argent content, » etc. Les témoins requis étaient Messieurs Jean-

¹ Assoufferté se disait de l'habitant qui recevait le permis de séjourner à Lausanne (ou autre localité), mais non le droit de bourgeoisie. Pour être reçu bourgeois il fallait s'acquitter de la taxe y afférante.

² Probablement Louyse de Crousaz épouse de François de Martines.

³ Le Lion d'or avait pour tenancier alors un sieur Piccard.

Philippe Mennet, citoyen de Lausanne, et Paul-Alexandre de Pluviane¹. Nous ignorons combien de temps Michel Masméjan conserva son acquisition, soit la maison sous n° 31 actuel. D'une part, en 1761 déjà, plusieurs actes relatifs à des échanges de parcelles et de locaux sis au midi de leurs propriétés respectives sont passés entre M. de Crousaz, propriétaire limitrophe, et les jugaux Oboussier-Giscard, alors propriétaires de tout ou partie de l'immeuble Masméjan ; d'autre part, nous trouvons le fameux M. de Montyon², domicilié en 1789 dans la maison *Masméjan*, mais on peut admettre que le nom du précédent propriétaire, sans doute décédé, avait survécu quelques années à l'aliénation de sa maison.

Antoine Oboussier, marchand, décéda avant la fin du siècle, vers 1790, et les nombreux enfants, nés de ses deux mariages, lui succédèrent dans la possession de la maison³. Toutefois, le 16 octobre 1804, le citoyen Abram-Albert-Théophile Barbey, négociant, de Chexbres, acquit des sœurs Oboussier et Weibel-Oboussier l'immeuble dont il s'agit pour le prix de 19,000 livres. Il portait alors les n°s 33 et 34 (31 actuel)⁴. Cet acte fut instrumenté par le notaire Fevot, mais précédemment nous avons rencontré les noms des notaires F. et L. Burnier et Frédéric Bergier dans les diverses transactions immobilières intervenues à la rue de Bourg⁵.

¹ On sait que M. de Polier, père de Madame de Montolieu, épousa une demoiselle de Lagier-de Pluviane.

² M. de Montyon profita de son séjour de deux ans à Lausanne pour faire dans notre pays des placements immobiliers qui donnèrent, dans la suite, beaucoup de tablature aux tribunaux vaudois.

³ Le nom d'Oboussier se trouve inscrit plusieurs fois sur le monument des Jordils, récemment inauguré, et Lausanne a eu, de 1799 à 1800, un président de la ville (syndic) de ce nom en la personne de Jean-Antoine Oboussier. Un autre membre de la famille, Charles Oboussier, était « agent national » de la section du Pont, en 1798.

⁴ Le changement de numérotation remonte à une quarantaine d'années.

⁵ Soixante-treize notaires ont fonctionné dans les stipulations de 1700 à 1860 (renseignements extraits d'une lettre à nous adressée par M. Louis Fiaux, notaire, en 1885).

Environ vingt ans plus tard les huit enfants d'Albert Barbey¹ alienent à Pierre-André Valier, d'Aubonne, chef du bureau cantonal de comptabilité, l'immeuble paternel pour le prix de 32,000 livres, outre les vins à raison de 5 %. (Acte reçu J. L^s Panchaud, not^{re}.)

En 1833, la moitié du dit immeuble (nous avons dit qu'il portait les n^{os} 33 et 34) est cessionnée (L^s Boucherle, not^{re}) par Louis Valier, ffeu Pierre-André, secrétaire de la régie des postes du canton de Vaud, à son frère Frédéric, qui paraît avoir conservé son acquisition pendant quelques années.

En 1767, la totalité du dit immeuble passe une fois de plus en d'autres mains. Il est acquis (J^s Vallotton, notaire) par David Pasche-Vallecard, nég^t, de Scipion-Arthur-Emile Eberlé, mécanicien, qui l'avait acheté à une date que nous ne connaissons pas. Le prix de la maison entière avec toutes ses dépendances et le mobilier atteignit 85,000 francs de France.

Depuis 1871, M. Winandy, auquel nous sommes redevables des renseignements qui précèdent, est propriétaire de l'immeuble ci-devant Oboussier.

De leur côté les deux filles de M. de Crousaz de Mézery s'étaient partagé l'immeuble paternel et Madame de Diesbach, femme de M. le colonel de Diesbach, bailli de Konolfingen, avait repris de sa sœur Madame Octave Valentin la plus grosse part de l'héritage en question.

Peu d'années après, en 1815, M. de Diesbach vendit à M. J.-J. Gautier, de Jouxtens-Mézery, la maison de son père, n^o 33 (30 actuel), avec caves, magasins, cour et dépendances, pour la somme de 30,000 livres, dont 600 livres pour vases de cave.

¹ Il est à remarquer que c'est dans la maison A. Barbey que fut fabriqué le plus ancien chocolat vaudois (renseignement dû à M. le Dr Barbey, arrière-petit-fils d'Albert Barbey).

M^{me} Valentin conserva plus longtemps que sa sœur la part de propriété qui lui était échue et c'est sur ses terrains qu'a été construit l'hôtel Bellevue, vers 1840.

A propos d'hôtels et d'auberges, on connaît la vogue de celle qui, à la rue de Bourg (n^o 16 actuel) portait comme enseigne le *Lion d'or*, et où s'arrêtèrent tant d'hôtes de marque et dont le tenancier Kehrwand sut longtemps soutenir la bonne réputation. C'est en 1777 que l'empereur Joseph II, alors âgé de 36 ans, passa à Lausanne et descendit à l'hôtellerie du *Lion d'or*. L'excellent volume *Lausanne à travers les âges* a relaté plusieurs incidents de son voyage¹. Quelques années auparavant le prince d'Anhalt-Zerbst, frère de Catherine II, vint aussi, sous le nom de comte de Jevern, visiter notre pays, et nous savons par une lettre du temps que M. Samuel de Charrière, à Mex, lui vendit chevaux et voiture.

Notons aussi la présence à Lausanne en 1782 du margrave d'Anspach, l'ami de la Clairon, puis celle du duc de Gloucester, frère de George III, auquel une réception fut faite au château, chez le bailli d'Erlach, en 1786. Un margrave de Bade suivit en 1787, mais à vouloir noter tous les hôtes de marque qui se succédèrent chez nous un volume entier ne suffirait pas.

(A suivre).

W. CHARRIÈRE DE SÉVERY.



¹ On raconte que, de la terrasse de la rue de Bourg, où il se trouvait, voyant notre lac sur lequel on n'avait pas eu la précaution de faire évoluer quelques barques, le jeune souverain s'écria : « Quel désert aquatique ! »